



# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## AU 31 DECEMBRE 2018

Leading personalized spine | [medicrea.com](https://www.medicrea.com)

**MEDICREA INTERNATIONAL**

Société Anonyme au capital de 2 595 175,52 euros  
Siège social : 5389, route de Strasbourg – 69140 RILLIEUX-LA-PAPE  
393 175 807 RCS LYON

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES ET SOCIAUX DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018  
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
DU 3 JUIN 2019**

MEDICREA est spécialisé dans le développement de services d'analyses et la fabrication d'implants personnalisés pour le traitement chirurgical des pathologies de la colonne vertébrale reposant sur la technologie UNiD® ASI (Adaptive Spine Intelligence).

MEDICREA assure la conception, la fabrication intégrée et la distribution de plus de 30 familles de dispositifs implantables homologués par la FDA, qui ont été utilisés à ce jour dans plus de 150 000 interventions chirurgicales à travers le monde. Evoluant sur un marché de 10 milliards de dollars, MEDICREA est une PME lyonnaise de 180 personnes, dont 40 au sein de sa filiale MEDICREA USA Corp. basée à New York.

MEDICREA est une société proposant des technologies avant-gardistes pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale. Elle fait figure de véritable pionnière sur ce marché en assurant la convergence entre les technologies informatiques de santé et la conception et fabrication de dispositifs médicaux de dernière génération, privilégiant les résultats cliniques dans une perspective unique : améliorer les bénéfices de la chirurgie pour les patients, tout en générant des réductions de coûts à tous les niveaux. Cette nouvelle approche s'appuie sur la compilation et l'analyse de données cliniques grâce à des algorithmes d'apprentissage élaborés (deep learning) et des outils d'interprétation prédictifs avec pour résultat la prise en charge des pathologies de la colonne vertébrale associant précision scientifique et pose d'implants personnalisés et modulables.

Le Groupe est installé à Rillieux-la-Pape en région lyonnaise où il possède sa propre unité ultra-moderne de fabrication d'implants et d'instruments chirurgicaux consacrée à l'usinage et au développement d'implants sur-mesure et par impression 3D, ainsi qu'aux Etats-Unis, en Belgique, en Pologne et en Australie où il détient des filiales. Dans les pays où il n'est pas directement présent, le Groupe commercialise ses produits grâce à un réseau de distributeurs indépendants.

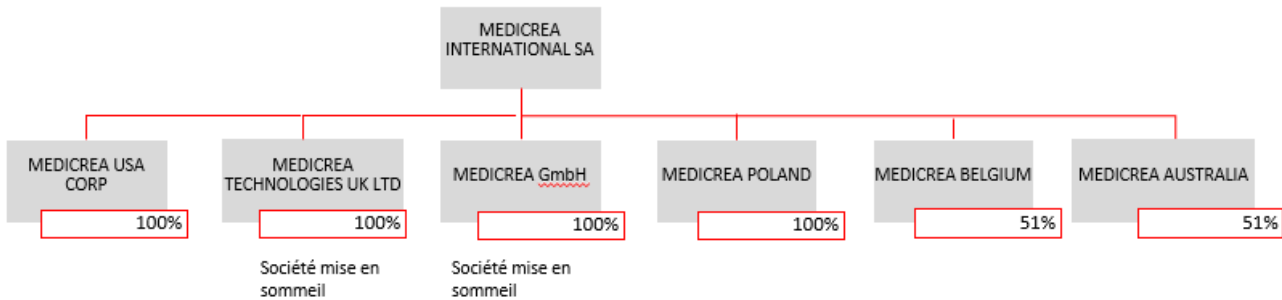
Conformément à la loi et aux statuts, il est rendu compte dans ce rapport de la situation et de l'activité du Groupe MEDICREA et de la Société MEDICREA INTERNATIONAL durant l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les comptes annuels consolidés et sociaux de l'exercice sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

## 1. INFORMATIONS SUR LE GROUPE

### 1.1. Périmètre du Groupe

Le Groupe distribue ses produits dans plus de vingt-cinq pays par l'intermédiaire de filiales de commercialisation et d'un réseau de distributeurs indépendants.

Au 31 décembre 2018, le Groupe MEDICREA est structuré comme suit :



Un tableau recensant les principales informations chiffrées des filiales et participations est joint en Annexe 1.

### 1.2. Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice écoulé

Les faits marquants de l'exercice 2018 sont les suivants :

#### 1.2.1 Marché et environnement

La médecine personnalisée est un axe de recherche présent dans tous les domaines de la santé. Une meilleure connaissance des pathologies de chaque patient grâce à des tests de diagnostic de plus en plus précis permet de l'orienter vers un traitement spécifique, et d'en éviter d'autres, et ce pour des signes cliniques identiques. Chaque patient est considéré comme unique et peut recevoir le traitement ayant les meilleures chances d'efficacité.

MEDICREA a décidé de s'intégrer très tôt dans cette démarche avec une approche spécifique-patient en étant la première société de la colonne vertébrale à commercialiser des tiges sur-mesure d'ostéosynthèse, et des cages intersomatiques sur mesure imprimées en 3D.

Le Groupe devient un acteur majeur de cette médecine personnalisée et fait figure de précurseur dans le domaine du rachis en proposant aux chirurgiens un mix inédit de produits innovants et de services complets pour une chirurgie du rachis parfaitement adaptée au patient.

En mettant en œuvre un processus itératif et systématisé grâce à sa plateforme de technologies sur-mesure UNiD® ASI (Adoptive Spine Intelligence), MEDICREA exploite des données propriétaires de premier ordre afin de répondre à l'ensemble des problématiques cliniques et commerciales liées aux traitements des pathologies dégénératives et complexes de la colonne. MEDICREA développe un système vertueux itératif et élaboré afin de proposer à l'ensemble du système de santé une forte

valeur ajoutée, de meilleurs résultats cliniques et des coûts réduits, pour le bénéfice des patients, des chirurgiens, des centres hospitaliers et des organismes de remboursement.

MEDICREA a accompli des progrès très importants ces dernières années en faisant œuvre de pionnier, avec les services d'analyse du laboratoire UNiD™ LAB et les implants sur mesure UNiD™ TEK, pour une approche personnalisée et centrée sur les résultats des soins de la colonne vertébrale, au point de s'approprier ce segment de marché et de devenir leader de la chirurgie personnalisée du rachis.

### 1.2.2 Résultats et performance

Le chiffre d'affaires 2018 s'élève à 32,3 millions d'euros, en hausse de 22% à taux de change constant par rapport à 2017. Tous les marchés importants du Groupe (États-Unis, France, distribution export) renouent avec la croissance, notamment grâce à un 4ème trimestre record et une progression des ventes de +30% par rapport au 4ème trimestre 2017. Pour sa première année d'activité, MEDICREA Belgique, créée en 2018 en partenariat avec un distributeur historique, a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 3 millions d'euros avec les produits de la gamme MEDICREA. Ce même modèle organisationnel a été déployé en Australie, où le marché de la colonne vertébrale connaît un rythme de croissance élevé, avec la création d'une filiale qui a contribué au chiffre d'affaires sur la 2ème partie de l'année. Aux États-Unis, l'utilisation des services et implants sur mesure UNiD® s'est fortement accélérée en 2018 avec un nombre de chirurgies personnalisées en hausse de 67 % sur l'ensemble de l'année et de 94% pour le seul 4ème trimestre.

Le taux de marge brute s'établit à 71 %, en recul de 2 points par rapport au précédent exercice du fait d'une répartition des ventes par produits et pays différente, des impacts défavorables de change et de la finalisation de la réorganisation industrielle entamée lors du déménagement de l'usine en 2017. Toutefois, le taux de marge brute s'est nettement amélioré au cours de l'année, passant de 68% sur le 1er semestre à 77% sur le 4ème trimestre grâce à une meilleure utilisation de l'outil industriel, une baisse du recours à la sous-traitance et un mix des ventes plus favorable sur la 2ème partie de l'exercice. Cette tendance devrait se confirmer sur 2019 avec un retour progressif à un taux normatif de 80 %.

Les charges opérationnelles sont en hausse de 3,4 millions d'euros par rapport à 2017. Les dépenses de recherche et développement augmentent de 1 million d'euros et reflètent les efforts du Groupe pour enrichir et compléter l'offre logicielle des produits sur-mesure et services associés UNiD ASI™.

Les frais de commercialisation et commissions sur ventes sont en hausse de 2,2 millions d'euros liée à un changement de périmètre suite à l'ouverture de deux nouvelles filiales (Belgique et Australie) et au poids croissant des ventes réalisées aux États-Unis à travers un réseau d'agents afin de renforcer la présence de la Société sur l'ensemble du territoire.

Compte-tenu de ces éléments, le résultat opérationnel avant amortissements et provisions (EBITDA) affiche une perte de - 1,7 million d'euros sur l'exercice contre -2,1 millions d'euros en 2017. Post amortissements et provisions, le résultat opérationnel 2018 est négatif de -7,8 millions d'euros.

Après prise en compte des charges non récurrentes liées principalement à la fermeture de la filiale anglaise et à l'arrêt d'une activité non stratégique, des paiements en actions et des intérêts sur

financements, le résultat courant avant impôt s'établit à -11,3 millions d'euros contre -11,2 millions au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2018, le Groupe dispose d'une trésorerie de 11 millions d'euros.

### 1.2.3 Portefeuille produits et recherche et développement

MEDICREA est la première société de l'industrie du rachis à proposer un ensemble complet de services de planification chirurgicale mettant en œuvre intelligence artificielle, modélisation prédictive et implants personnalisés. L'exercice 2018 a permis au Groupe de conforter cette position en renforçant son offre UNiD® tout en continuant le développement de son portefeuille de produits standards.

#### *Offre d'implants sur-mesure et services UNiD ASI™*

En août, MEDICREA a organisé le tout premier colloque consacré à l'intelligence artificielle appliquée à la chirurgie de la colonne vertébrale et son rôle dans le traitement des déformations rachidiennes complexes. 20 chirurgiens internationaux, leaders d'opinion dans ce domaine, ont participé à cet évènement au cours duquel MEDICREA a présenté sa technologie exclusive UNiD ASI™.

En octobre, MEDICREA a présenté une nouvelle étude démontrant que les patients opérés avec une tige sur-mesure UNiD® ont 2,6 fois plus de chance d'obtenir une correction optimale de leur déformation de la colonne vertébrale. Cette étude vient confirmer l'intérêt de l'utilisation des tiges sur-mesure UNiD® pour la correction chirurgicale du déséquilibre sagittal chez l'adulte.

En parallèle, tout au long de l'année, les équipes de recherche et développement ont travaillé sur l'enrichissement de l'offre UNiD®, avec notamment la possibilité dès 2019 de sélectionner de façon très précise avant la chirurgie l'ensemble des vis et implants intersomatiques qui seront utilisés.

#### *Cages intersomatiques en titane imprimés en 3D*

En début d'année 2018, suite à l'obtention de l'homologation par la FDA, MEDICREA a lancé la commercialisation de sa gamme IB3D de cages intersomatiques en titane imprimées en 3D au sein de sa propre unité interne de fabrication additive.

En mai, la gamme IB3D est étendue grâce à l'homologation FDA des cages intersomatiques en titane **sur-mesure** imprimées en 3D. Grâce à cette nouvelle homologation, MEDICREA est le seul acteur du marché mondial autorisé à commercialiser aux États-Unis des dispositifs imprimés en 3D sur mesure fabriqués suite à une étape de planification pré-opératoire et conçus pour s'adapter parfaitement à l'anatomie unique de chaque patient.

#### *Autres produits de la gamme*

Le Groupe a obtenu fin 2018 les autorisations nécessaires pour fabriquer en interne le LigaPASS®, son produit phare de ligamento-plastie de la colonne vertébrale, ce qui devrait contribuer à l'amélioration de la marge brute au cours des prochains exercices.

MEDICREA a par ailleurs déposé auprès de la FDA le dossier d'homologation pour la commercialisation aux États-Unis d'une vis tulipe générique de dernière génération et pourra ainsi proposer une offre toujours plus complète notamment aux chirurgiens qui ont déjà largement adopté les tiges sur mesure UNiD®.

### 1.2.4 Organisation

Plusieurs variations de périmètre ont eu lieu en 2018 et ont modifié l'organisation du Groupe :

En février, la filiale de distribution MEDICREA BELGIUM est créée en association avec le distributeur historique du Groupe sur le marché Belge. Ce dernier assurait déjà la distribution des produits MEDICREA depuis plus de dix ans et contrôle environ 25% du marché local. MEDICREA détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA BELGIUM et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

En juin, la filiale de distribution MEDICREA AUSTRALIA est créée en association avec un distributeur local spécialisé dans la colonne vertébrale afin d'assurer la commercialisation des produits du Groupe en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'Australie constitue le 3<sup>ème</sup> plus grand marché au monde après les États-Unis et le Japon. MEDICREA détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA AUSTRALIA et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

En août, la filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, qui assurait la commercialisation des produits du Groupe au Royaume-Uni, a été mise en sommeil. La distribution des produits MEDICREA est désormais assurée sur ce territoire par un distributeur indépendant.

En décembre, le Groupe a également cessé son activité accessoire de réparations de moteurs pour appareils chirurgicaux.

### 1.2.5 Financement

La Société a placé en juillet 2018, 1 127 936 actions nouvelles à bons de souscription d'actions attachés (« ABSA »), d'une valeur nominale unitaire de 0,16 euros, émises au prix unitaire de 2,734 euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 3,1 millions d'euros.

Chaque action nouvelle émise est assortie d'un bon de souscription d'action (BSA), soit un nombre total de 1 127 936 BSA émis. Deux BSA donnent le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA, à un prix d'exercice de 3 euros. Les BSA pourront être exercés pendant une période de 3 ans à compter de leur émission.

Le nombre d'actions émises pourra être porté à 1 691 904, soit un montant maximum de 4,8 millions d'euros en cas d'exercice de l'intégralité des bons de souscription d'actions (« BSA »), dont 3,1 millions encaissés en juillet.

La Société a émis en novembre 2018 des obligations pour un montant de 30 millions de dollars au profit de Perceptive Advisors, un fonds d'investissement américain leader dans le domaine de la santé. Cette opération s'accompagne également de l'émission de bons de souscription d'actions (BSA).

Le financement est constitué d'obligations senior garanties soumises au droit américain (New-York) portant intérêt au taux de 8,5 % augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Les obligations arriveront à échéance le 27 novembre 2022. Elles sont assorties de garanties données

sur les titres de MEDICREA USA Corp, filiale détenue à 100 % par MEDICREA INTERNATIONAL, et de nantissements sur certains actifs et créances du Groupe au profit de l'investisseur.

1 000 000 de bons de souscription d'actions non inscrits sur Euronext Growth ont été souscrits par Perceptive Advisors à titre gratuit.

Un BSA donne le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA, à un prix d'exercice de 2,19 euros correspondant à la moyenne pondérée des cours des dix dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée d'une décote de 10 %. Les BSA pourront être exercés pendant une période de sept ans à compter de leur émission.

La souscription de ces obligations s'est accompagnée du remboursement anticipé pour 15 millions d'euros de l'emprunt obligataire convertible contracté auprès du fonds américain Athyrium en août 2016, et du remboursement anticipé pour 1,6 millions d'euros de certains emprunts bancaires faisant l'objet de garanties antérieurement données sur le fonds de commerce

Le tableau ci-dessous présente la dilution potentielle cumulée du capital dans l'hypothèse où tous les BSA, options et autres instruments susceptibles d'être convertis en circulation sont exercés (comprenant l'ensemble des BSA émis depuis 2017, les stock-options et les potentielles attributions gratuites d'actions) :

	Pré-opération novembre 2018	Exercice des BSA Décembre 2017	Exercice des BSA Juillet 2018	Exercice des BSA Novembre 2018	Exercice des stock-options	Attribution gratuite d'actions	Post-opération après conversion de tous les instruments
Nombre d'actions ordinaires	16.219.847						
Nombre d'actions ordinaires ajoutées si les BSA/options sont entièrement exercés		1.168.170	563.968	1.000.000	1.350.000	792.000	4.874.138
Prix d'exercice ou de conversion	-	3,15 €	3 €	2,19 €	3,16 € <sup>1</sup>	-	-
Dilution potentielle cumulée	-	6,72%	9,65%	14,42%	20,11%	23,11%	23,11%

<sup>1</sup> Prix moyen d'exercice des stock-options



## 2. EXAMEN DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du Groupe MEDICREA au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne, en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les comptes synthétiques se présentent comme suit :

### 2.1. Compte de résultat consolidé (normes IFRS)

En milliers d'euros	31.12.2018	31.12.2017
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>32 279</b>	<b>27 148</b>
Coût des ventes	(9 283)	(7 316)
<b>Marge brute</b>	<b>22 996</b>	<b>19 832</b>
Frais de recherche et développement	(3 067)	(2 017)
Frais de commercialisation	(16 532)	(15 240)
Commissions sur ventes	(3 717)	(2 776)
Frais administratifs	(7 469)	(7 400)
Autres produits et charges opérationnels	(561)	(924)
<b>Résultat opérationnel avant paiements en actions</b>	<b>(8 350)</b>	<b>(8 525)</b>
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(728)	(287)
<b>Résultat opérationnel après paiements en actions</b>	<b>(9 078)</b>	<b>(8 812)</b>
Coût de l'endettement financier net	(2 428)	(2 249)
Autres (charges) / produits financiers	166	(171)
(Charges) / produits d'impôts	(470)	505
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(11 810)</b>	<b>(10 727)</b>

## 2.2. Bilan consolidé (normes IFRS)

En milliers d'euros	31.12.2018	31.12.2017
Ecart d'acquisition	12 131	2 627
Immobilisations incorporelles	8 099	7 883
Immobilisations corporelles	10 354	10 772
Immobilisations financières	651	686
Impôts différés	2 122	2 044
<b>Total actifs non courants</b>	<b>33 357</b>	<b>24 012</b>
Stocks et en-cours	9 662	9 813
Clients et comptes rattachés	5 361	3 973
Autres actifs courants	2 481	2 215
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 803	11 981
<b>Total actifs courants</b>	<b>28 307</b>	<b>27 982</b>
<b>Total actif</b>	<b>61 664</b>	<b>51 994</b>

En milliers d'euros	31.12.2018	31.12.2017
Capital	2 595	2 413
Primes d'émission, de fusion, d'apport	26 450	60 567
Réserves consolidées	(2 308)	(30 463)
Résultat Groupe de l'exercice	(11 810)	(10 727)
<b>Total capitaux propres</b>	<b>14 927</b>	<b>21 790</b>
Avances conditionnées	100	196
Provisions non courantes	622	574
Impôts différés	670	860
Dettes financières long terme	31 730	16 739
Autres passifs non courants	175	-
<b>Total passifs non courants</b>	<b>33 297</b>	<b>18 369</b>
Provisions courantes	122	226
Dettes financières court terme	4 854	4 387
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 803	4 673
Autres passifs courants	3 661	2 549
<b>Total passifs courants</b>	<b>13 440</b>	<b>11 835</b>
<b>Total passif</b>	<b>61 664</b>	<b>51 994</b>

### 2.3. Commentaires sur le compte de résultat consolidé

Le chiffre d'affaires 2018 s'élève à 32,3 millions d'euros, en croissance de 22% à taux de change constant par rapport à 2017. Tous les marchés historiques (États-Unis, France, distribution export) sont en progression par rapport à l'exercice précédent et les nouvelles filiales contribuent désormais significativement au chiffre d'affaires Groupe.

Près de 3 200 chirurgies sur-mesure UNiD® ont été réalisées à fin décembre 2018 dont 1 250 uniquement sur l'année écoulée, soit une augmentation de 53% par rapport à l'exercice 2017. La tendance est encore plus marquante aux États-Unis où le nombre de chirurgies personnalisées réalisées au 4ème trimestre 2018 est en très nette hausse de +94% par rapport au 4ème trimestre 2017.

Le taux de marge brute s'établit à 71 %, en recul de 2 points par rapport au précédent exercice du fait d'une répartition des ventes par produits différente. Le taux de marge brute s'est toutefois nettement amélioré au cours de l'année, passant de 68% sur le 1er semestre à près de 75% sur le second semestre grâce à un mix des ventes plus favorable et à une baisse du recours à la sous-traitance.

Les charges opérationnelles augmentent de 3,4 millions d'euros par rapport à 2017. Les dépenses de recherche et développement augmentent de 1 million d'euros par rapport à l'exercice précédent et reflètent les efforts du Groupe pour développer et compléter l'offre logicielle des produits sur-mesure et services associés UNiD ASI™.

Les frais de commercialisation et commissions sur ventes sont en hausse de 2,2 millions d'euros suite à l'ouverture de deux nouvelles filiales (Belgique et Australie) entraînant mécaniquement une hausse des dépenses marketing et commerciales de 1,6 million d'euros, et au poids de plus en plus important de la vente via des distributeurs aux États-Unis ayant pour conséquence une augmentation de 0,9 million d'euros des commissions sur ventes.

Compte-tenu de ces éléments, la perte opérationnelle avant charges non récurrentes est de -7,8 millions d'euros contre -7,6 millions d'euros l'année précédente.

Les autres charges non récurrentes d'un montant de 0,6 million d'euros comprennent principalement les frais engagés dans le cadre de la mise en sommeil de la filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, de l'arrêt de l'activité de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux ainsi que des frais d'avocat pour des actions en justice aux États-Unis.

Le coût de l'endettement financier net progresse de 0,2 million d'euros. Le résultat courant avant impôt s'établit à -11,3 millions d'euros contre -11,2 millions au 31 décembre 2017.

## 2.4. Commentaires sur le bilan consolidé

Le total du bilan s'établit à 62 millions d'euros, en hausse de 10 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Les actifs non courants, en augmentation de 9,3 millions d'euros, représentent 54 % du total du bilan.

Les écarts d'acquisition progressent de 9,5 millions d'euros en raison de la création des filiales de distribution MEDICREA BELGIUM et MEDICREA AUSTRALIA, respectivement en février et juin 2018. L'écart d'acquisition relatif à MEDICREA BELGIUM tient compte d'un engagement de rachat de la totalité des titres des minoritaires de 8,9 millions d'euros, calculé sur la base des prévisionnels d'EBITDA 2018-2021 actualisés disponibles au 31 décembre 2018. Celui relatif à MEDICREA AUSTRALIA tient compte d'un engagement de rachat de la totalité des titres des minoritaires de 0,7 million d'euros calculé sur la base des prévisionnels d'EBITDA 2019-2022 actualisés disponibles au 31 décembre 2018 et d'un démarrage de l'activité commerciale sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2018.

Les immobilisations incorporelles progressent de 0,2 million d'euros du fait des efforts continus de recherche et développement en général et en particulier du développement de UNiD™ HUB, logiciel propriétaire de planification chirurgicale qui s'appuie sur les technologies de big data.

La diminution des immobilisations corporelles de 0,4 million d'euros résulte essentiellement des plans d'amortissement existants.

Au sein des actifs courants, le stock est stable en valeur brute par rapport à 2017 et en baisse de 4 % à périmètre constant. La hausse de 0,9 million d'euros des produits finis fait suite aux mises à disposition des nouveaux produits, notamment l'ensemble des composants de la gamme PASS TULIP. La baisse des en-cours de production de 0,6 million d'euros traduit la normalisation du fonctionnement de l'usine de Rillieux-la-Pape. Les dépréciations représentent au 31 décembre 2018 en moyenne 27 % des valeurs brutes contre 26 % au 31 décembre 2017.

L'augmentation des créances clients de 1,2 millions d'euros provient à hauteur de 0,6 million d'euros des variations de périmètre et pour le reste d'une dégradation ponctuelle des délais de recouvrement moyen des créances (notamment sur le marché américain) qui passent de 55 jours au 31 décembre 2017 à 59 jours au 31 décembre 2018.

La hausse de 0,3 millions d'euros des autres actifs courants est due principalement à la variation de 0,5 million d'euros des charges constatées d'avance qui s'explique par l'enregistrement en décembre 2018 de factures de loyers concernant le 1er trimestre 2019, alors qu'en fin d'année 2017, les factures de loyers relatifs au 1er trimestre 2018 n'avaient pas été réceptionnées sur l'exercice 2017.

La trésorerie diminue de 1,2 millions d'euros en raison des investissements de l'exercice, notamment dans la recherche et développement, de la consommation courante de liquidités liée à la situation déficitaire et des opérations de refinancement opérés fin 2018.

Les capitaux propres s'élèvent à 14,9 millions d'euros à fin 2018 en baisse de 6,9 millions d'euros par rapport à 2017. Cette variation s'explique par l'augmentations de capital de juillet 2018 pour montant

net global de 2,7 millions d'euros après imputation des frais sur la prime d'émission, compensées par le résultat déficitaire de l'exercice 2018 de 11,8 millions d'euros.

Les provisions comprennent les indemnités de départ à la retraite ainsi que divers passifs pour litiges salariaux.

La dette financière brute s'élève à 36 millions d'euros, en hausse de 15 millions d'euros par rapport à 2017 en raison des remboursements effectués au cours de l'exercice 2018 dans le cadre des plans d'amortissement existants, de l'émission d'obligations de 30 millions de dollars et de la souscription de deux nouveaux emprunts bancaires d'un montant total de 1,2 million d'euros. L'émission d'obligations pour un montant de 30 millions de dollars a en outre permis le remboursement anticipé de la dette obligataire convertible de 15 millions d'euros souscrite auprès d'Athyrium Capital Management en aout 2016, ainsi que d'autres emprunts bancaires pour un montant total de 1,6 million d'euros.

La baisse des impôts différés passifs est principalement liée aux retraitements de consolidation.

L'augmentation des dettes fournisseurs est liée aux variations de périmètre et à des effets de saisonnalité. Celle des autres passifs de 1,3 million d'euros s'explique principalement par les variations de périmètre.

### 3. EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pionnier et leader du traitement des pathologies de la colonne vertébrale grâce à des solutions personnalisées, MEDICREA devient un acteur incontournable dans un secteur en pleine mutation où l'analyse des données des patients en pré et post opératoires, combinée à l'utilisation in situ de la robotique et des techniques de navigation, vont rapidement et radicalement transformer l'approche traditionnelle de la chirurgie de la colonne vertébrale.

La technologie UNiD ASI™ de MEDICREA s'inscrit parfaitement dans cette tendance, et se traduit trimestre après trimestre par une forte augmentation, notamment aux États-Unis, du nombre de chirurgies personnalisées réalisées, supérieures à 3 500 opérations à la date de rédaction de ce rapport. Aux États-Unis en 2018, plus de 30 nouveaux chirurgiens ont adopté cette technologie, rejoints par 10 nouveaux praticiens sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

L'offre de services UNiD® sera enrichie en 2019 grâce à l'utilisation de plus en plus systématique de l'intelligence artificielle permettant par des techniques de modélisation prédictive d'anticiper les mécanismes anatomiques compensatoires de la colonne vertébrale et de les prendre en compte au moment de la planification des chirurgies et de la fabrication des implants.

Le nombre d'utilisateurs des services UNiD® devrait ainsi continuer à progresser de façon significative en 2019. La vis pédiculaire standard de type Tulipe développée par MEDICREA est en cours d'homologation auprès de la FDA et devrait être lancée commercialement aux États-Unis au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2019. Elle permettra de fidéliser un nombre de plus de plus important de chirurgiens qui utiliseront ce nouvel implant en association avec les tiges UNiD® sur mesure.

Le Groupe ambitionne d'afficher un EBITDA largement positif sur l'ensemble de l'exercice et d'atteindre le point mort d'exploitation en fin d'année 2019.

#### 4. INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les résultats sociaux des filiales et commentaires significatifs sur l'activité de l'exercice 2018 sont exposés ci-dessous :

##### 4.1. MEDICREA INTERNATIONAL SA

Les informations sur la société MEDICREA INTERNATIONAL SA sont identiques à celles communiquées au paragraphe 9 de ce même rapport.

##### 4.2. MEDICREA USA CORP

En milliers d'euros	2018	2017	2016
Taux de change EUR/USD	1,184	1,125	1,106
Chiffre d'affaires	15 564	16 001	17 656
Résultat d'exploitation	(4 702)	(4 080)	(2 016)
Résultat financier	(198)	(121)	14
Résultat net	(4 900)	(4 201)	(2 002)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	37	37	42

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 est en baisse de -2,7 % (+2,4 % à taux de change constant) mais enregistre une forte accélération de l'activité au cours du deuxième semestre (+10,8 % à taux de change constant), traduisant l'adoption croissante par les chirurgiens américains, de l'offre de services et d'implants sur-mesure UNiD®. En 2018, 30 nouveaux chirurgiens aux Etats-Unis sont devenus utilisateurs réguliers des produits et des services de la plateforme UNiD ASI®.

En dollars la marge brute s'établit à 11,3 millions de dollars, en hausse de 1 million par rapport à l'exercice précédent, compensée par une hausse des charges d'exploitation de 2,3 millions de dollars liée aux nombreux investissements réalisés pour structurer la plateforme UNiD, et à un changement du mode de distribution privilégiant plus le développement d'un réseau externe d'agents, que la vente en directe par des responsables commerciaux salariés de la société.

Dans ce contexte de mutation stratégique, le résultat d'exploitation est déficitaire de 4,9 millions d'euros en 2018 contre un déficit de 4,2 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

##### 4.3. MEDICREA TECHNOLOGIES UK LTD

En milliers d'euros	2018	2017	2016
Taux de change EUR/GBP	0,885	0,873	0,813
Chiffre d'affaires	168	468	522
Résultat d'exploitation	(470)	(486)	(784)
Résultat net	(502)	(406)	(703)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	-	6	7

Le Groupe a cessé son activité en Angleterre à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 et mis en sommeil sa filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, entraînant le licenciement de l'ensemble du personnel et la

fermeture du centre de distribution à Cambridge. Le Groupe est désormais représenté au Royaume-Uni par un distributeur indépendant.

#### 4.4. MEDICREA GMBH

En milliers d'euros	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	-	121	66
Résultat d'exploitation	(14)	(323)	(782)
Résultat net	(14)	(331)	(786)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	-	-	5

Le Groupe a cessé son activité en Allemagne courant 2017 et mis en sommeil sa filiale MEDICREA GMBH. Le Groupe est désormais représenté en Allemagne par un distributeur indépendant.

#### 4.5. MEDICREA POLAND

En milliers d'euros	2018	2017	2016
Taux de change EUR/PLN	4,266	4,262	4,362
Chiffre d'affaires	292	121	0
Résultat d'exploitation	(480)	(222)	(27)
Résultat net	(485)	(224)	(27)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	4	3	2

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 s'établit à 0,3 million d'euros, en hausse de 0,1 million d'euros par rapport à 2017. Ce triplement du chiffre d'affaires de la société résulte du développement de l'équipe commerciale qui a été renforcée cette année.

Les charges d'exploitation sont en hausse de 0,3 million d'euros suite au recrutement des nouveaux commerciaux et du poids croissant des dotations aux amortissements des kits d'instruments mis à disposition des hôpitaux dans le cadre des appels d'offre remportés.

Dans ce contexte de renforcement de la pénétration commerciale sur le terrain, le résultat d'exploitation est déficitaire de 0,5 million d'euros en 2018 contre une perte de 0,2 million d'euros lors de l'exercice précédent.

#### 4.6. MEDICREA BELGIUM

En milliers d'euros	2018
Chiffre d'affaires	5 064
Résultat d'exploitation	1 927
Résultat financier	(35)
Impôt sur les bénéfices	(613)
Résultat net	1 279
Effectif en nombre (hors stagiaires)	11

MEDICREA BELGIUM a été créée en février 2018 en association avec le distributeur historique du Groupe sur le marché Belge qui assure depuis plus de dix ans la commercialisation des produits MEDICREA et détient environ 20% du marché. MEDICREA possède une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA BELGIUM et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

Pour son premier exercice, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 millions d'euros dont 1,9 million d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre générés par une activité de négoce constituée principalement de substituts osseux, qui a été arrêtée à compter du 30 juin 2018, et transférée aux actionnaires



minoritaires qui continueront à l'exploiter dans une autre structure commerciale. La marge brute de l'exercice s'est élevée à 3,4 millions d'euros, soit 66% du chiffre d'affaires, les ventes de l'activité de produits de négoce ayant une marge bien inférieure (50%) à celle dégagée sur les dispositifs médicaux commercialisés par MEDICREA.

Les charges d'exploitation s'établissent à 1,4 million d'euros, générant ainsi un résultat opérationnel de 1,9 million d'euros.

In fine et compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 0,6 million d'euros, le résultat net de l'exercice 2018 est un bénéfice de 1,3 million d'euros, qui fera l'objet après approbation des comptes par l'Assemblée Générale, d'une distribution pour partie aux associés.

#### 4.7. MEDICREA AUSTRALIA

En milliers d'euros	2018
Taux de change EUR/AUD	1,576
Chiffre d'affaires	218
Résultat d'exploitation	1
Résultat net	1
Effectif en nombre (hors stagiaires)	-

MEDICREA AUSTRALIA a été créée en juin 2018 en association avec un distributeur afin d'assurer la commercialisation des produits du Groupe en Australie et en Nouvelle-Zélande, qui constitue le 3<sup>ème</sup> plus grand marché au monde de la colonne vertébrale après les Etats-Unis et le Japon. MEDICREA détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA AUSTRALIA et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

La société ayant été créée en juin 2018, et commercialement opérationnelle depuis le troisième trimestre, le chiffre d'affaires de la période est peu élevé et le résultat intègre les charges fixes liées au démarrage de la structure.

## 5. ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La R&D est au cœur de la stratégie de création de valeur. Le Groupe a fait de l'élargissement de sa gamme de produits et du développement de solutions innovantes un objectif prioritaire et consacre depuis plusieurs années un montant important de ses ressources financières aux activités de recherche et développement. Les dépenses, hors brevets et droits similaires, ont évolué comme suit sur les 5 dernières années :

En milliers d'euros	2018	2017	2016	2015	2014
Frais de R&D inscrits à l'actif du bilan	1 626	1 892	2 281	1 886	1 069
Frais de R&D passés en charges (1)	1 957	2 914	2 055	1 960	1 893
- dont dotation aux amortissements frais de R&D	(1 691)	(1 492)	(1 284)	(993)	(904)

(1) : avant imputation du Crédit Impôt Recherche

L'axe stratégique majeur de recherche et développement pour le Groupe est la médecine personnalisée qui devient la base du modèle médical du 21<sup>ème</sup> siècle. Le Groupe a pour objectif de mettre à disposition des chirurgiens des produits et des services permettant un

traitement parfaitement adapté et donc spécifique et sur-mesure pour chaque patient, en s'engageant dans un processus complexe mêlant recherche et développement et dimension industrielle et en ayant recours à des technologies et des procédés innovants comme la fabrication additive par impression 3D.

Exploitant notamment les connaissances scientifiques sur l'équilibre sagittal, la compréhension des déformations de la colonne, les progrès de l'imagerie, les capacités accrues d'analyse de chaque patient et l'avènement des nouvelles technologies de fabrication à partir de fichiers numériques, le Groupe est devenu précurseur dans le domaine des implants sur-mesure destinés au traitement de la colonne vertébrale. Les équipes travaillent au quotidien pour accompagner les chirurgiens dans leur stratégie de traitement personnalisé de chaque patient en partageant leur savoir-faire et leur support dans les domaines technique, clinique et logistique et en leur donnant accès à de nouvelles technologies.

Au cours de l'exercice 2018, MEDICREA a poursuivi ses investissements pour le développement de son offre complète UNID ASI™, qui propose des implants sur-mesure pour la chirurgie du rachis ainsi que des applications et services associés et notamment le développement du UNiD HUB™ (portail numérique mis à disposition des chirurgiens).

## 6. INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

### 6.1. Informations sociales

Au 31 décembre 2018, l'effectif du Groupe comprend 179 salariés à temps complet, dont 2 en contrat d'apprentissage, auquel s'ajoutent quelques stagiaires pour lesquels des conventions sont signées tout au long de l'année.

125 personnes sont salariées en France, 37 travaillent pour la filiale américaine, 5 pour la filiale polonaise, 11 pour la filiale belge et 1 pour la filiale australienne.

Le salaire moyen hors charges pour l'exercice 2018 s'établit à 5 055 euros (5 616 euros en 2017). Hors rémunération des salariés de la filiale américaine, le salaire moyen est de 4 258 euros hors charges (4 664 euros en 2017).

La répartition hommes/femmes par catégorie de personnel se présente comme suit :

	31.12.2018			31.12.2016		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	56	37	93	50	34	84
Agents de maîtrise - Employés	42	44	86	51	37	88
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>81</b>	<b>179</b>	<b>101</b>	<b>71</b>	<b>172</b>

#### 6.1.1 Formation

Les versements, hors taxes, effectués aux organismes collecteurs au titre de la formation professionnelle continue se sont élevés à 128 358 euros en 2018 (128 689 euros en 2017), sommes intégralement utilisées pour la formation des salariés du Groupe, et supérieure à l'obligation légale de formation.

Des conventions de stage sont régulièrement signées avec des établissements d'enseignement dans le but de permettre aux étudiants d'apprendre un métier et de se familiariser avec la vie en entreprise. Ces stages qui concernent plus particulièrement les services de recherche et développement, marketing et affaires réglementaires à raison de 1 à 2 stagiaires par an et par service, ouvrent droit à gratification étant généralement d'une durée de 4 à 6 mois. Ils ne se substituent pas à des emplois permanents, des missions spécifiques ponctuelles étant confiées aux stagiaires. Des contrats de professionnalisation et/ou d'apprentissage, généralement de 1 à 3 par an, peuvent également être conclus, leur durée variant de 1 à 2 ans.

### 6.1.2 Sécurité

Le site de Rillieux-la-Pape qui regroupe les activités de production et les fonctions support est très récent, spacieux et moderne et les conditions d'exploitation de ces infrastructures sont optimisées. Les zones dédiées à la production et à la logistique bénéficient d'espaces adaptés qui permettent d'assurer un très bon niveau de sécurité et de prévenir de façon satisfaisante les risques d'accidents du travail.

Un document unique de gestion des risques est établi et mis à jour annuellement.

Le Groupe, de par ses activités de conception et de fabrication de dispositifs médicaux, est également soumis à la réglementation du code de la santé publique.

### 6.1.3 Fidélisation du personnel

Un Plan d'Épargne Groupe est accessible aux salariés de MEDICREA INTERNATIONAL, leur permettant de souscrire à des actions de la Société avec un abondement éventuel de 50 % de cette dernière, à l'occasion d'éventuelles augmentations du capital. Il n'y a pas eu d'opération réservée aux salariés au cours de l'exercice 2018.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a fait usage en 2018 de la délégation qui lui a été conférée par les Assemblées Générales du 15 juin 2017 et du 17 mai 2018 en procédant à l'attribution de 410 000 options de souscription d'actions à des salariés français, de 325 000 options de souscription d'actions à des salariés américains, de 702 000 actions gratuites à des salariés français et de 90 000 actions gratuites à des salariés américains.

Les dispositifs de la participation légale ne trouvent pas à s'appliquer, MEDICREA INTERNATIONAL étant en situation fiscale déficitaire.

### 6.1.4 Sous-traitance

Dans le cadre de son activité de fabrication, le Groupe s'appuie sur un réseau de sous-traitants qualifiés. Il ne dispose pas à ce jour d'installations en environnement contrôlé de type salle blanche et

confie donc à des tiers les prestations qui y sont associées. Le conditionnement ultra propre et la stérilisation par irradiation gamma des produits stériles sont également sous-traités. Les achats de composants effectués au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 1,9 million d'euros (3 millions en 2017).

## 6.2. Informations environnementales

Les risques environnementaux sont quasi inexistants sauf pour l'activité de gestion et de contrôle des kits tournants prêtés aux hôpitaux qui expose les personnes manipulant les dispositifs médicaux à des produits potentiellement contaminés par des agents biologiques pathogènes sources de risques infectieux. Des procédures de travail limitant l'exposition des salariés sont en place et les circuits d'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés sont respectés. Les procédures de sécurité relatives à la manipulation et à l'élimination de ces produits sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans les pays concernés.

Le site de Rillieux-la-Pape, sous l'entité juridique MEDICREA INTERNATIONAL, qui abrite la fabrication de dispositifs médicaux, détient les certifications ISO 13485 version 2012 et ISO 9001 ainsi que le marquage CE. Le Groupe a mis en place un programme de maîtrise de procédés et de contrôle d'assurance de la qualité, notamment un ensemble de modes opératoires, de procédures et de spécifications conçus pour garantir le respect des bonnes pratiques en matière de développement et de fabrication de produits et de contrôle des effets sur l'environnement.

Par ailleurs, les dispositions législatives et réglementaires définies par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), la Commission Européenne, la FDA et les autorités sanitaires et réglementaires des autres pays dans lesquels le Groupe distribue ses produits, encadrent très strictement les activités de conception et de fabrication des dispositifs médicaux. Elles fixent les exigences essentielles en matière de sécurité et définissent les modes d'évaluation et de conformité qui sont intégrés au système de management de la qualité. Ces règles drastiques ont des implications à tous les niveaux du Groupe et contribuent à renforcer les mesures prises pour maintenir les actifs industriels dans un état optimal d'utilisation et le respect des normes applicables.

## 7. RISQUES

### 7.1. Risques relatifs à l'activité de la Société

Le marché de la chirurgie vertébrale est un marché très concurrentiel. De puissants acteurs disposent de très larges réseaux de distribution leur permettant d'écouler les produits standards de leurs gammes et de restreindre l'accès au marché à des sociétés de tailles plus modestes souhaitant diffuser leurs innovations.

Ce marché est également fortement concentré, localisé pour l'essentiel aux Etats-Unis, avec 10 acteurs majeurs qui se partagent environ 80 % du marché mondial, et qui bénéficient d'importants moyens financiers pour mener des programmes ambitieux de recherche et développement de nouveaux produits et assurer leur future commercialisation, et de relations solidement établies avec des chirurgiens et des centres hospitaliers.

### 7.2. Risques liés à l'environnement réglementaire

Les produits fabriqués et distribués par le Groupe font l'objet d'une réglementation stricte et qui se renforce constamment. Les dispositifs médicaux ne peuvent être mis sur le marché Européen que s'ils sont revêtus du marquage CE qui assure une conformité aux exigences essentielles de santé et de

sécurité définies réglementairement. La mise sur le marché des produits dans d'autres pays que ceux de l'Union Européenne nécessite également des démarches spécifiques afin d'obtenir les autorisations nécessaires, notamment aux Etats-Unis, pays prioritaire pour le développement des activités du Groupe. Le marché américain est ainsi régi par la réglementation établie par la Food and Drug Administration (FDA). La commercialisation de dispositifs médicaux sur ce marché peut, suivant la classe du dispositif, être soumise aux procédures 510K ou aux demandes d'autorisations préalables exigées par la FDA (PMA). Ces processus de demande d'autorisation peuvent être longs et générer des coûts importants. Les autorisations FDA peuvent également faire ultérieurement l'objet de suspension, et la FDA peut demander des rappels de produits, interdire des ventes ou lancer des saisies. Ces mesures drastiques sont souvent liées à des problèmes sérieux identifiés lors de l'utilisation des produits (cas de vigilance) ou suite à des inspections des sociétés.

Les services en charge de la qualité ont été constamment renforcés depuis 2012 notamment pour le suivi des normes internationales et les exigences liées à la réglementation.

Le dernier audit réglementaire a été mené par le GMED en janvier 2019 et a permis de renouveler les certificats CE. Une inspection par la FDA (Food and Drug Administration) et une inspection de l'ANVISA se sont déroulées avec succès en février 2017 et en Avril 2017 pour la commercialisation des implants aux Etats-Unis et au Brésil. Ces audits ont notamment confirmé le niveau de maîtrise des différents métiers mis en œuvre au sein du Groupe, avec des axes d'amélioration à poursuivre, en particulier en matière de formalisation des « bonnes pratiques ».

Un durcissement des conditions de mise sur le marché est observé dans un souci de renforcement de sécurité et de transparence. De nombreux dispositifs médicaux destinés au rachis initialement de classe IIb passeront en classe III avec l'application du Règlement Européen MDR2017/745, ce qui implique un renforcement des exigences en matière de contrôle, de traçabilité ou encore de suivi réglementaire pour les fabricants. Le règlement européen va également impliquer des changements au niveau des études cliniques : l'obtention du marquage CE sera conditionnée par la réalisation d'études cliniques pré-marché alors qu'aujourd'hui la référence à un produit équivalent est suffisante, et la surveillance post-marché sera renforcée. Ce changement de réglementation détaillé ci-dessous impacte également les produits déjà marqués CE aujourd'hui.

- Avant 2016 :

- L'évaluation clinique pouvait consister en une démonstration d'équivalence par rapport à un produit marqué CE et en un travail de littérature ;

La surveillance post-marché se faisait par une mise à jour régulière des rapports d'évaluation clinique et la mise en place d'études cliniques post-marché.

- Depuis juin 2016 :

- L'évaluation clinique peut toujours reposer sur le principe d'équivalence mais est plus complexe ;
- La surveillance post-marché doit être mise à jour annuellement et inclut la mise en place d'études cliniques post-marché.

- A compter de 2020, mise en application du règlement européen pour les nouveaux produits :
  - L'équivalence ne sera plus suffisante et l'évaluation clinique passera obligatoirement par la réalisation d'études cliniques avant l'obtention du marquage CE (prévoir un délai de 3-4 ans) ;
  - Une procédure de consultation sera mise en place. Un groupe d'experts rendra un avis scientifique et aura la possibilité d'apporter des restrictions à la commercialisation du produit : groupe de patients restreint, durée de validité du certificat... ;
  - La surveillance post-marché devra être mise à jour annuellement, tout au long de la vie du produit et des études cliniques post-marché seront systématiquement mises en place pour confirmer les performances et la sécurité des produits

A compter de 2022, tous les produits déjà marqués CE avant la mise en application du nouveau règlement devront avoir des données cliniques leur appartenant et des études cliniques post-marché auront été réalisées si nécessaire. Dans le cas contraire, les produits pourront se voir retirer leur marquage CE, ou leurs indications restreintes.

Pour le système de fixation thoraco-lombaire PASS LP, y compris les implants sur mesure UNiD®, qui représente 70 % du chiffre d'affaires de la Société aujourd'hui, MEDICREA dispose déjà de la totalité des données cliniques pour les chirurgies de déformations (chirurgies complexes de type scoliose). Celles relatives aux chirurgies dégénératives sont collectées depuis mai 2018 au travers d'une étude clinique qui nécessitera une fois tous les patients inclus (fin 2019), deux ans de suivi. Pour le cas spécifique du LigaPASS, la Société dispose déjà de données cliniques concernant les indications pédiatriques les plus fréquentes, et n'envisage pas nécessairement d'étendre la collecte de celles-ci aux indications de type dégénératif ou traumatologique qui représentent une part extrêmement faible voire nulle de son chiffre d'affaires.

Par conséquent, le risque de perte de marquage CE sur les produits qui constituent une part significative du chiffre d'affaires de la Société peut être considéré comme très faible.

Toutes ces évolutions réglementaires ont des conséquences importantes sur les ressources à allouer au suivi réglementaire et clinique des produits : ressources humaines et ressources financières pour la réalisation d'études cliniques pré-marché et pour la surveillance suivi post-marché. A cela s'ajoute également un rallongement des délais pour l'obtention du marquage CE pour tout nouveau produit ainsi que la gratuité dans le cas d'un étude clinique pré-marquage.

### **7.3. Risques liés à des dysfonctionnements des processus industriels**

Le système qualité de MEDICREA prévoit des procédures pour détecter tout produit non conforme, en interne ou en externe, en accord avec ses exigences, celles de ses clients ou celles imposées réglementairement. Ces procédures sont intégrées dans le Système de Management de la Qualité MEDICREA, dans le processus « Manager la Qualité » et permettent :

- l'identification et la déclaration des non-conformités produits ;
- l'enregistrement de toutes les investigations : analyse des causes racines et évaluation des risques ;
- la mise en place et le suivi des plans d'action ;

- la mesure de l'efficacité des actions menées.

Les non-conformités peuvent être identifiées en interne tout au long des processus de conception et de fabrication, ainsi que lors des contrôles avant libération d'un dispositif médical, mais également au cours d'audits (externes ou internes) ou d'inspections réglementaires, ou encore par les clients.

Tout incident ayant un impact sur le patient et/ou l'utilisateur est défini dans le cadre réglementaire de la matériovigilance (les différentes réglementations applicables sont mentionnées dans le Manuel Qualité) qui décrit les modalités de signalement d'incidents aux autorités compétentes.

Chaque incident est analysé afin de réduire les risques et d'empêcher que l'incident ne se reproduise. Des revues de gestion et d'évaluation des risques sont mises en place au sein de la Société de façon périodique.

Conformément aux recommandations essentielles des différentes réglementations mentionnées dans le Manuel Qualité, MEDICREA a documenté les exigences relatives au management des risques tout au long du processus de réalisation des produits prenant en compte les éléments suivants : Analyse du risque - Evaluation du risque - Maîtrise du risque - Informations post production.

#### **7.4. Risques liés à la propriété industrielle**

Le succès commercial du Groupe dépend de sa capacité à obtenir, maintenir et protéger ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Le droit des brevets qui encadre les dispositifs médicaux pour la chirurgie de la colonne vertébrale continue d'évoluer et présente des incertitudes. Au moment du dépôt d'un brevet, d'autres peuvent déjà bénéficier d'une antériorité mais ne pas être encore publiés.

La délivrance d'un brevet n'en garantit par conséquent pas la validité, ni l'applicabilité qui peuvent toutes deux être contestées par des tiers.

Par conséquent, le Groupe ne peut pas garantir :

- que les demandes d'enregistrement de brevets qui sont en cours d'examen donneront effectivement lieu à délivrance de brevets,
- que les brevets délivrés ou donnés en licence au Groupe ou à ses partenaires ne seront pas contestés par des tiers ou invalidés,
- que l'étendue de la protection conférée par les brevets est suffisante pour le protéger de ses concurrents,
- que ses produits ne contrefont pas des brevets appartenant à des tiers.

Par ailleurs, la tendance dans l'industrie des matériels médicaux et chirurgicaux est à l'inflation des litiges et procédures en matière de propriété industrielle et intellectuelle. Par conséquent, toute action intentée contre le Groupe pourrait générer des coûts substantiels et avoir un impact significatif sur le développement de son activité.

#### **7.5. Risques liés aux contentieux**



Le Groupe estime que les provisions constituées au titre des litiges ou situations contentieuses connues à la date d'arrêté des comptes sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

Dans le cadre normal de son fonctionnement, le Groupe peut être engagé dans des actions judiciaires ou être soumis à des contrôles fiscaux ou administratifs.

MEDICREA USA fait depuis juillet 2017 l'objet d'une investigation civile menée par le Département de la Justice Américaine (DOJ) dans le cadre du Sunshine Act définissant les règles de déclarations des avantages accordés aux professionnels de santé à l'occasion notamment de leurs participations à des congrès, expositions, réunions. Assistée par un cabinet d'avocats spécialisé, la société a fourni les éléments permettant de démontrer qu'elle était en conformité avec les obligations auxquelles elle était tenue hormis quelques erreurs de déclarations qui ont été régularisées à postériori. Le DOJ a communiqué au cours du dernier trimestre 2018 le résultat de ses premières investigations et demandé des compléments d'informations et des documents additionnels. Au cours du 1er trimestre 2019, la société par l'intermédiaire de ses avocats, a présenté ses réponses au Département de la Justice Américaine en fournissant les éléments complémentaires souhaités. A la suite de ces échanges, le DOJ a formulé une nouvelle requête afin d'obtenir des informations supplémentaires. MEDICREA USA s'est engagée à fournir l'ensemble de celles-ci. A ce stade de l'investigation et dans la mesure où la société collabore pleinement avec le DOJ avec l'assistance de ses avocats, il n'est pas possible de déterminer quels seront les résultats de l'enquête en cours.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## **7.6. Risques sur l'évolution du cours des matières premières**

La fabrication des implants nécessite l'achat de matériaux spécifiques tels que, le titane, le chrome cobalt et le Peek. Les fournisseurs de ces matières premières étant peu nombreux, le Groupe est soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur ses résultats.

Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une part relativement faible dans le prix de revient des produits fabriqués (inférieure à 10 %). Ainsi, une variation à la hausse comme à la baisse du prix de ces matières premières n'aurait qu'un impact limité sur la compétitivité des prix de fabrication du Groupe.

## **7.7. Risques liés à l'évolution des politiques de remboursement des dispositifs médicaux**

Dans un contexte de croissance économique faible dans la plupart des régions du monde, les gouvernements et autres tiers payeurs (assurances privées de couverture maladie, organisations de

gestion des soins) s'efforcent activement de contenir les coûts de santé en limitant et/ou baissant la couverture et le taux de remboursement des dispositifs médicaux et actes chirurgicaux. Il est probable que de façon désormais récurrente, de nouvelles mesures visant à encadrer réglementairement les systèmes de remboursement de soins et maîtriser les dépenses de santé (notamment en France et dans le reste de l'Europe) soient inscrites dans les lois de financement et les propositions législatives des Etats au cours des prochaines années.

## 7.8. Risques de liquidité

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités passagères qui ont ralenti la progression de son développement.

Les ressources financières obtenues à l'issue d'opérations de levées de fonds ont totalisé un montant global de 76 millions en euros et 30 millions en dollars américains comme le détaille le tableau ci-dessous :

Date	Nature	Montant en euros	Montant en US dollars
Juin 2006	Augmentation de capital par appel public à l'épargne	11 587 604	-
Décembre 2007	Augmentation de capital	7 000 002	-
Novembre 2008	Augmentation de capital	1 155 928	-
Avril 2009	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	1 176 000	-
Mai 2009	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	767 621	-
Juin 2009	Augmentation de capital	621 942	-
Décembre 2009	Augmentation de capital	1 395 608	-
Décembre 2009	Exercice de bons de souscription d'actions	582 831	-
Mai 2010	Emission d'obligations remboursables en actions nouvelles	1 928 624	-
Juin 2010	Augmentation de capital	594 740	-
Novembre 2011	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	1 534 500	-
Aout 2012	Augmentation de capital	762 000	-
Juin 2015	Augmentation de capital par placement privé	3 543 697	-
Aout 2016	Emission d'obligations convertibles en actions	15 000 000	-
Aout 2016	Augmentation de capital par placement privé	4 999 983	-
Juin 2017	Augmentation de capital par placement privé	13 000 003	-
Décembre 2017	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	7 216 957	-
Juillet 2018	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	3 083 777	-
Novembre 2018	Emission d'obligations et de bons de souscription d'actions	-	30 000 000
<b>Total</b>		<b>75 951 817</b>	<b>30 000 000</b>

Ces levées de fonds ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créer de nouvelles filiales, de lancer de nouveaux produits et de développer des technologies innovantes notamment en matière de médecine personnalisée.

## 7.9. Risques de change

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaine, australienne et polonaise sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la monnaie fonctionnelle du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL société mère du Groupe a un risque de change sur ses ventes en devises qu'elle gère opportunément le plus souvent par la mise en place d'opérations de ventes à terme de devises au travers d'enveloppes annuelles de couverture.

### 7.10. Risques de taux

Au 31 décembre 2018, tous les emprunts contractés sont à taux fixe exceptée la dette obligataire de 30 millions de dollars émise en novembre 2018, d'une maturité de 4 ans et portant intérêt au taux de 8,5% augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Le Groupe envisage de couvrir de façon concomitante par une opération de « cross currency swap » les risques de change et de taux relatifs à cet emprunt et mène des discussions en ce sens avec l'ensemble de ses partenaires bancaires. A la date d'arrêté des comptes, celles-ci ne se sont pas encore concrétisées par un accord définitif de couverture.

### 7.11. Risques actions

Les éventuels excédents de trésorerie disponibles sont placés exclusivement dans des valeurs mobilières de placement sans risques investies en Sicav.

### 7.12. Risques d'inflation

Les sociétés du Groupe ne sont pas présentes dans des Etats dont l'économie est de type hyper inflationniste.

### 7.13. Risques de variation de cours et impact de conversion sur les indicateurs de performance

Le Groupe a réalisé en 2018 48 % de son chiffre d'affaires consolidé en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA (59 % en 2017). La baisse de cette proportion s'explique par la forte contribution des ventes de MEDICREA BELGIUM, nouvelle filiale créée en 2018, dans le chiffre d'affaires total.

Les filiales américaine, polonaise et australienne sont facturées dans leur devise fonctionnelle et dès lors que celles-ci sont en mesure d'honorer leurs créances commerciales, des couvertures de change sont opportunément mises en place pour couvrir le risque de fluctuation des devises correspondantes (dollars US principalement).

Intrinsèquement, les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires.

En 2018, le dollar US s'est déprécié de plus de 4,5 % par rapport au taux moyen de 2017 générant un impact négatif de 0,8 million d'euros sur le chiffre d'affaires 2018. L'analyse de ces variations est décrite en note 4.10.

Une appréciation de 15 % du dollar US par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2018, se traduirait par une hausse du chiffre d'affaires du Groupe de 2,4 millions d'euros et une diminution du résultat opérationnel de 0,3 million d'euros.

A l'inverse, une dépréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2018 se traduirait par une baisse du chiffre d'affaires et une hausse du résultat opérationnel du Groupe dans les mêmes proportions que celles indiquées ci-dessus.

#### **7.14. Garanties sur les produits UNiD**

Le Groupe a mis en place depuis novembre 2016 et uniquement pour les ventes aux Etats-Unis, une garantie à vie portant sur sa technologie sur mesure UNiD™. Celle-ci couvre toutes les chirurgies réalisées avec des tiges thoraco-lombaires et cervicales sur mesure UNiD™ ainsi que l'ensemble des implants MEDICREA utilisés en combinaison avec ces tiges. La garantie proposée couvre l'intégralité des coûts liés à l'utilisation des services d'analyses de la cellule UNiD™ Lab, ainsi que le remplacement à titre gratuit des tiges sur mesure UNiD™ et de tous les implants MEDICREA nécessaires pour traiter les patients devant subir une chirurgie de révision.

Depuis le lancement de cette garantie, aucune demande de prise en charge n'a été enregistrée. Sur cette base, le Groupe n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 31 décembre 2018 et évaluera, en fonction de l'ensemble des données collectées sur l'exercice 2019, la nécessité ou non de revoir cette position au 31 décembre 2019.

### **8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI**

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

## 9. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ MÈRE

### 9.1. Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice écoulé

Le contexte général et l'environnement économique sont exposés au paragraphe 1 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

Les états financiers de MEDICREA INTERNATIONAL au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France.

Les comptes synthétiques se présentent comme suit :

#### 9.1.1 Compte de résultat

En milliers d'euros	31.12.2018	31.12.2017
Chiffre d'affaires	19 750	15 933
Production stockée	(722)	3 421
Production immobilisée	1 681	2 067
Subventions d'exploitation	33	13
Reprises sur provisions et transfert de charges	211	353
Autres produits	4	16
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>20 957</b>	<b>21 803</b>
Achats consommés, sous-traitance et autres approvisionnements	(4 586)	(7 309)
Autres achats et charges externes	(6 954)	(7 780)
Impôts et taxes	(752)	(564)
Salaires et traitements	(6 695)	(5 730)
Charges sociales	(2 808)	(2 403)
Dotations aux amortissements	(4 607)	(3 424)
Dotations aux provisions	(140)	(898)
Autres charges	(650)	(626)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(27 192)</b>	<b>(28 734)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(6 235)</b>	<b>(6 931)</b>
Produits financiers	1 101	282
Charges financières	(2 014)	(5 015)
<b>Résultat financier</b>	<b>(913)</b>	<b>(4 733)</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>(7 148)</b>	<b>(11 664)</b>
Produits exceptionnels	672	682
Charges exceptionnelles	(656)	(597)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>16</b>	<b>85</b>
(Charges) / Produits d'impôts sur les résultats	888	897
<b>Résultat net</b>	<b>(6 244)</b>	<b>(10 682)</b>

## 9.1.2 Bilan

En milliers d'euros	31.12.2018	31.12.2017
Immobilisations incorporelles	6 839	6 651
Immobilisations corporelles	5 894	6 170
Immobilisations financières	8 013	7 831
<b>Actif non circulant</b>	<b>20 746</b>	<b>20 652</b>
Stocks et en-cours	8 105	8 953
Créances clients	10 866	3 360
Autres créances	10 727	10 004
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 158	11 677
<b>Actif circulant</b>	<b>37 856</b>	<b>33 994</b>
<b>Total actif</b>	<b>58 602</b>	<b>54 646</b>

En milliers d'euros	31.12.2018	31.12.2017
Capital social	2 595	2 413
Réserves	27 162	35 335
Résultat de l'exercice	(6 244)	(10 682)
<b>Capitaux propres</b>	<b>23 513</b>	<b>27 066</b>
Avances conditionnées	100	196
<b>Autres fonds propres</b>	<b>100</b>	<b>196</b>
Dettes financières long terme	27 315	17 346
<b>Passif non courant</b>	<b>27 315</b>	<b>17 346</b>
Provisions pour risques et charges	127	139
Dettes financières court terme	1 302	3 545
Groupe et associés	94	-
Dettes fournisseurs	3 611	3 956
Autres dettes	2 540	2 398
<b>Passif courant</b>	<b>7 674</b>	<b>10 038</b>
<b>Total passif</b>	<b>58 602</b>	<b>54 646</b>

### 9.1.3 Commentaires sur le compte de résultat

MEDICREA INTERNATIONAL est la Société mère du Groupe MEDICREA. Elle commercialise ses produits par un réseau de filiales de distribution ainsi que via des distributeurs indépendants dans une trentaine de pays.

Les filiales de distribution s'approvisionnent directement auprès de MEDICREA INTERNATIONAL.

L'évolution du chiffre d'affaires entre 2018 et 2017 s'établit comme suit :

En euros	2018	2017	Var.
MEDICREA USA	7 329 919	5 619 069	+ 30 %
MEDICREA BELGIUM	896 918	-	N/S
MEDICREA POLAND	363 412	656 182	(45) %
MEDICREA AUSTRALIA	361 522	-	N/S
MEDICREA GMBH	3 000	(168 768)	N/S
MEDICREA TECHNOLOGIES	-	160 585	N/S
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	(253 065)	(17 401)	N/S
<b>Total ventes et refacturations intragroupe</b>	<b>8 701 706</b>	<b>6 249 667</b>	<b>39 %</b>
Hôpitaux et cliniques France	6 080 268	5 962 073	+ 2 %
Distributeurs export	3 907 371	3 590 990	+ 9 %
Centre de réparation	982 797	76 444	N/S
Autres	78 017	53 830	+ 45 %
<b>Total ventes et refacturations hors groupe</b>	<b>11 048 453</b>	<b>9 683 337</b>	<b>+ 14 %</b>
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>19 750 159</b>	<b>15 933 004</b>	<b>+ 24 %</b>

Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales commerciales de la Société augmente de 39 % soit + 2,5 millions d'euros de ventes additionnelles dont + 1,7 million d'euros pour MEDICREA USA suite au lancement sur le marché américain d'un système de fixation thoraco-lombaire par le haut (top loading) et + 1,2 million d'euros pour MEDICREA BELGIUM et MEDICREA AUSTRALIA, sociétés créées respectivement en février et juin 2018.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, les établissements de santé en France et les clients du centre de réparation, qui traduit l'activité commerciale de MEDICREA INTERNATIONAL avec des clients tiers, est en croissance de 14 % soit + 1,4 million de ventes additionnelles.

La production immobilisée s'établit à 1,7 millions d'euros, contre 2,1 millions d'euros en 2017. Elle comprend l'activation des frais de R&D et des dépenses de brevets et traduit les efforts soutenus de la Société en matière d'innovation. La production stockée, en diminution de 4,1 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent, s'explique principalement par le transfert en 2017 de l'usine de production de La Rochelle à Rillieux-la-Pape, ayant entraîné à cette occasion, de nombreux changements organisationnels et un recours temporaire significatif à la sous-traitance.

La marge brute de gestion (qui inclut la sous-traitance classée dans les comptes sociaux en « autres achats et charges externes ») s'établit à 51 % du chiffre d'affaires en 2018 en recul de 2 points par rapport au précédent exercice du fait d'un mix des ventes différent, et d'une pression sur les prix.



La masse salariale 2018 progresse de façon significative par rapport à l'exercice précédent (+17 %). Le regroupement opéré en 2017 des activités Françaises du Groupe sur un même site et dans une même société joue à plein sur cet exercice.

Les dotations aux amortissements progressent de 1,2 million en raison des investissements importants que la Société a réalisés au cours des derniers exercices et de l'amortissement du solde des frais d'émission de l'emprunt obligataire convertible émis en août 2016 et totalement remboursé en novembre 2018. Les dotations aux provisions, en baisse de 0,8 million d'euros par rapport à l'exercice précédent concernent principalement les dépréciations des créances échues.

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, le résultat opérationnel 2018 affiche une perte de 6,2 millions d'euros contre un résultat opérationnel déficitaire de 6,9 millions d'euros en 2017.

Le résultat financier est négatif de 0,9 million d'euros en raison principalement d'un coût de l'endettement de 1,2 million d'euros, de dépréciation de comptes courants pour 0,2 million d'euros (mise en sommeil de MEDICREA GMBH et de MEDICREA TECHNOLOGIES UK) compensés par des effets de change positifs de 0,4 million d'euros.

In fine, après prise en compte d'un crédit impôt recherche de 0,9 million d'euros, l'exercice est déficitaire de 6,2 millions d'euros contre une perte de 10,7 millions d'euros en 2017.

#### 9.1.4 Commentaires sur le bilan

Le total du bilan s'établit à 59 millions d'euros, en hausse de 4 millions par rapport à fin 2017.

Les actifs non courant, stables en valeur par rapport à l'exercice précédent, représentent 35 % du total du bilan contre 38 % en 2017.

En valeur brute, le stock diminue de 7 % par rapport à 2017. La principale variation, qui provient des en-cours de production, traduit la normalisation du fonctionnement de l'usine de Rillieux-la-Pape.

L'augmentation des créances clients de 7,5 millions d'euros provient à hauteur de 7,4 millions d'euros des créances Groupe, dont 1 million d'euros lié à des variations de périmètre. Les créances Groupe dont l'échéance est dépassée ne sont plus reclassées en comptes courants depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les autres créances augmentent de 0,7 millions d'euros sous l'effet principal des charges constatées d'avance (0,4 million d'euros) et qui s'explique par l'enregistrement en décembre 2018 de factures de loyers concernant le 1<sup>er</sup> trimestre 2019, alors qu'en fin d'année 2017, les factures de loyers relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 n'avaient pas été réceptionnées sur l'exercice 2017.

La trésorerie diminue de 3,5 millions d'euros en raison des sommes laissées à disposition des filiales de distribution afin d'assurer leur développement, des investissements de l'exercice, notamment dans la recherche et développement et des opérations de refinancement opérés fin 2018.

Les capitaux propres s'élèvent à 23,5 millions d'euros à fin 2018 en baisse de 3,5 millions d'euros par rapport à 2017. Cette variation s'explique par l'augmentation de capital de juillet 2018 pour un montant net global de 2,7 millions d'euros après imputation des frais sur la prime d'émission, compensée par le résultat déficitaire de l'exercice 2018 de 6,2 millions d'euros. L'Assemblée Générale du 30 novembre 2018 a par ailleurs approuvé l'apurement du report à nouveau débiteur d'un montant de 36,6 millions d'euros par compensation avec le poste primes d'émissions.

Les dettes financières augmentent de 7,7 millions d'euros en raison des remboursements effectués au cours de l'exercice 2018 dans le cadre des plans d'amortissement existants, à l'émission d'obligations pour 30 millions de dollars et à la souscription de deux nouveaux emprunts bancaires d'un montant total de 1,2 million d'euros. L'émission obligataire de l'exercice à en outre permis le remboursement anticipé de la dette obligataire convertible de 15 millions d'euros souscrite auprès d'Athyrium Capital Management en aout 2016, ainsi que d'autres emprunts bancaires pour un montant total de 1,6 million d'euros.

Les autres passifs courants (hors dettes financières et comptes courants intragroupe) s'établissent à 6,3 millions d'euros, stables par rapport au 31 décembre 2017.

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients se présentent comme suit :

Article D. 441 I. – 1° : Factures reçues non réglées au 31 décembre 2018

Fournisseurs	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	240					497
Montant total des factures concernées h.t.	646 813€	1 384 669€	240 752€	136 115€	208 696€	1 970 232€
% du total des achats h.t. de l'exercice	6%	12%	2%	1%	2%	17%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	0					0
Montant total des factures exclues	0					0
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés</b>						
Délais de paiement utilisés pour les calculs	Délais contractuels					

Article D. 441 I. – 2° : Factures émises non réglées au 31 décembre 2018

Clients	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	11 46					3 266
Montant total des factures concernées h.t.	2 116 135€	1 015 014€	848 737€	169 439 €	6 109 086€	8 142 276€
% du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	11%	5%	4%	1%	31%	41%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	2					
Montant total des factures exclues	103 723€					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés</b>						
Délais de paiement utilisés pour les calculs	Délais contractuels					

## 9.2. Evolution et perspectives d'avenir

L'évolution du développement de la Société est directement liée à celui du Groupe, dont les tendances principales sont synthétisées au paragraphe 3 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

## 9.3. Informations concernant les filiales et participations

Les informations sur les filiales et participations sont identiques à celles communiquées au paragraphe 4 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

## 9.4. Activités de recherche et développement

Les évolutions en matière de recherche et de développement sont commentées au paragraphe 5 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

## 9.5. Evolution du cours de bourse

Le titre fait l'objet d'un contrat d'animation en partenariat avec Kepler Cheuvreux depuis janvier 2019. Le contrat d'animation était auparavant assuré par la société Louis Capital Markets UK LLP. L'action est cotée sur Euronext Growth, sous le code ISIN FR04178572, et le Mnémonique ALMED.

Les principales données boursières s'analysent comme suit :

	2018	2017	2016
Nombre d'actions au 31/12	16 219 847	15 082 811	10 033 067
Cours le plus haut	3,46	6,37	7,04
Cours le plus bas	1,65	2,86	4,33
Cours moyen de la période	2,67	4,51	5,46
Cours au 31/12	2,29	3,00	5,40
Capitalisation boursière au 31/12	37 143 450 €	45 248 433 €	54 178 562 €
Volume échangé	7 544 505	3 000 160	1 937 451
Taux de rotation du capital	46,5 %	19,9 %	20,18 %

Depuis le 28 août 2018, les titres de la Société sont cotés sur le marché américain OTCQX Best Market (« OTCQX »). Cette cotation, complémentaire à celle sur Euronext-Growth, permet à Medicroa d'étendre sa visibilité aux Etats-Unis et de développer sa base d'investisseurs.

## 9.6. Compte rendu des opérations effectuées par la Société sur ses propres actions au cours de l'exercice

En application des dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code du Commerce et dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2018, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- nombre d'actions achetées au cours de l'exercice :	40 255
- nombre d'actions vendues au cours de l'exercice :	39 937
- cours moyen des achats :	2,56
euros	
- cours moyen des ventes :	2,60
euros	
- montant des frais de négociation :	Néant
- nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31 décembre 2018 :	4 756
- valeur évaluée des actions au cours d'achat :	10 770 euros
- valeur nominale des actions :	0,16 euro
- fraction du capital qu'elles représentent :	Négligeable

Ces opérations ont été réalisées par la société Louis Capital Markets, prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMF. Ce contrat de liquidité a été transféré à la société Kepler Cheuvreux en date du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ce contrat est renouvelable annuellement par tacite reconduction et

conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

## 9.7. Franchissements de seuils, détention, auto-contrôle et opérations sur titres de dirigeants

### 9.7.1. Informations relatives au capital social et aux franchissements de seuils

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, il est indiqué ci-après au 31 décembre 2018 :

- l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Il est rappelé que les dispositions statutaires prévoient de surcroît une obligation d'information également en cas de franchissement, à la hausse ou à la baisse, d'un seuil de participation représentant 2 % du capital ou des droits de vote ; cette information étant renouvelée pour le franchissement de chaque fraction additionnelle de 2 % du capital ou des droits de vote.

	Au 31.12.2018		Au 31.12.2017	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
<b>Plus de 5 %</b>	Amiral Gestion Armistice Capital Master Fund	Amiral Gestion Armistice Capital Master Fund Stonepine Capital Management	Armistice Capital Master Fund Keren Finance Vatel	Armistice Capital Master Fund
<b>Plus de 10%</b>	Stonepine Capital Management LLC Orchard International	-	Orchard International	-
<b>Plus de 15 %</b>	-	Orchard International	-	Orchard International
<b>Plus de 25%</b>	-	-	-	-

### 9.7.2. Intérêts des dirigeants et mandataires dans le capital de la société

En 2018, deux nouveaux Directeurs Généraux Délégués ont été nommés, il s'agit de Messieurs Fabrice KILFIGER, Directeur Financier, et David RYAN, Directeur des Opérations.

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de MEDICREA INTERNATIONAL ont évolué comme suit :

	31.12.2018			31.12.2017		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ORCHARD INTERNATIONAL (1)	1 727 490	10,65	18,17	1 727 490	11,45	19,55
Denys SOURNAC (2)	607 533	3,75	4,18	457 488	3,03	2,59
Jean Philippe CAFFIERO	216 089	1,33	2,19	216 089	1,43	2,36
David RYAN	24 148	0,15	0,21	24 148	0,16	0,14
Fabrice KILFIGER	6 000	0,04	0,03	9 000	0,06	0,05
<b>Autres Administrateurs</b>						
Pierre BUREL (2)	194 587	1,20	1,02	194 587	1,29	1,10
Patrick BERTRAND (2)	113 968	0,70	0,69	113 968	0,76	0,74
François Régis ORY (2)	108 652	0,67	0,57	108 652	0,72	0,61
Rick KIENZLE	102 880	0,63	0,54	102 880	0,68	0,58
Marc RECTON	76 952	0,47	0,47	18 752	0,12	0,18
Christophe BONNET	52 128	0,32	0,44	52 128	0,35	0,48
Pierre OLIVIER	27 000	0,17	0,14	18 000	0,12	0,10
Jean Joseph MORENO	22 000	0,14	0,23	22 000	0,15	0,21
<b>Total</b>	<b>3 279 427</b>	<b>20,22 %</b>	<b>28,88 %</b>	<b>3 065 182</b>	<b>20,32 %</b>	<b>28,69 %</b>

(1) : Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2018 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit :

- Société civile DENYS SOURNAC COMPANY	59,66 %
- Société civile PLG INVEST (Jean Philippe CAFFIERO)	35,46 %
- AMELIANE SAS	4,72 %
- Christelle LYONNET	0,13 %
- Denys SOURNAC	0,03 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

### 9.7.3. Capital social et autocontrôle

Au 31 décembre 2018, la société auto-détenait 4 756 actions dans le cadre du contrat de liquidité et d'animation du titre sur le marché.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2018 à 2 595 175,52 euros composé de 16 219 847 actions ordinaires.

En application des dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code du Commerce et dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2018 la Société a procédé à des opérations de rachat de ses propres titres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 telles que décrites au point 9.6 ci-dessus.

### 9.7.4. Opérations sur titres réalisées par les dirigeants et personnes assimilées durant l'exercice

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous présentons ci-après un état récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la société au cours de l'exercice 2018 par les dirigeants ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, établi sur la base des informations qui nous ont été communiquées :

- nombre de titres cédés :	3 000
- nombre de titres acquis :	208 245
- nombre de titres souscrits :	0
- nombre de titres échangés :	0

### 9.7.5. Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, il est rendu compte de l'état de la participation des salariés au capital au dernier jour de l'exercice ainsi que la proportion du capital que représentent, au 31 décembre 2018, les actions détenues par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise et d'un fond commun de placement d'entreprise.

Au 31 décembre 2018, le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées détient 0,82 % du capital de la Société dont moins de 0,01 % via le plan d'épargne entreprise.

### 9.7.6. Plan Epargne Groupe

MEDICREA INTERNATIONAL a mis en place un Plan d'Epargne Groupe (PEG) ouvert aux salariés ayant au moins trois mois d'ancienneté. Les fonds sont gérés par le Crédit du Nord.

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée aux salariés au cours de l'exercice 2018, et donc aucun abondement de la part de la Société n'a été versé.

### 9.7.7. Options de souscription ou d'achats d'actions – Attribution gratuite d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale est informée des plans d'options mis en œuvre par le biais d'un rapport spécial.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 alinéa 1 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale est informée des attributions gratuites d'actions réalisées au cours de l'exercice par le biais d'un rapport spécial.

735 000 stock-options et 792 000 actions gratuites ont été attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Il est en outre précisé que l'attribution de 65 000 stock-options à des salariés américains sera définitive et effective début 2019.

Compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2018, des levées d'options et de la caducité des plans expirés, les actions gratuites et les stock-options attribuées aux salariés s'élèvent respectivement à 978 274 et 1 350 000 au 31 décembre 2018.

### 9.8. Dividendes versés

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.



### **9.9. Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Au présent rapport est joint en Annexe 2, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### **9.10. Informations sociales et environnementales**

La nature même des activités de MEDICREA INTERNATIONAL n'est pas susceptible de présenter des risques significatifs au niveau environnemental comme décrit dans le paragraphe 7. « Risques » de ce présent rapport.

### **9.11. Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi**

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

### **9.12. Charges non déductibles visées 39-4 et 223 du Code Général des Impôts**

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires visés à l'article 39-4 du CGI ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses, s'élèvent à respectivement 176 029 euros et 49 288 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (164 418 euros et 46 037 euros au titre de l'exercice précédent).

### **9.13. Proposition d'affectation du résultat 2018**

Il est demandé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître une perte de 6 243 691,98 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, que le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des Actionnaires d'affecter en totalité au compte Report à Nouveau.

### **9.14. Proposition d'imputation du Report à Nouveau débiteur sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport »**

Après l'affectation de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 proposée ci-dessus au compte de « Report à nouveau », celui-ci serait débiteur à hauteur de - 6.243.691,98 euros. Par ailleurs, le compte « Primes d'émission, de fusion, d'apport » s'élève à 23.711.654,42 euros.

En conséquence, le Conseil d'Administration propose d'imputer l'intégralité du poste de « Report à Nouveau » débiteur sur le poste de « Primes d'émission, de fusion, d'apport » lequel serait ainsi ramené de 23.711.654,42 euros à 17.467.962,44 euros et le compte de « Report à Nouveau de - 6.243.691,98 euros à zéro.

Cette décision permettrait, avec un compte « report à nouveau » intégralement soldé, une présentation des capitaux propres plus favorable et ainsi de faciliter l'accès à certaines sources de financements

bancaires.

### **9.15. Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivant du Code de Commerce**

Les Commissaires aux Comptes donneront lecture de leur rapport, lequel mentionne qu'une nouvelle convention a été conclue avec la Société Orchard International au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et précise les conventions autorisées au titre des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies pendant l'exercice. Il y est également précisé qu'une convention a cessé de porter effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018.

### **9.16. Fixation des jetons de présence**

Il est rappelé que l'Assemblée Générale du 15 juin 2017 avait fixé le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 72 000 euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 et pour les exercices suivants, jusqu'à décision contraire.

Nous vous proposons d'allouer à votre Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, et pour les exercices suivants et ce jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale, une somme de 80 000 euros.

### **9.17. Approbation du plan d'option de souscription ou d'achat d'actions**

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du 17 mai 2018 a autorisé le Conseil d'Administration, en application des dispositions des articles L225-177 et suivants du Code de Commerce, à consentir des options d'achat et/ou de souscription d'actions de la Société.

L'article 422 de l'US Internal Revenue Code exige, pour permettre l'émission d'Incentive Stock-options prévues au Plan 2018 au bénéfice de salariés résidant fiscaux aux Etats-Unis, que ledit plan soit approuvé par l'Assemblée Générale des Actionnaires dans un délai de 12 mois à compter de leur adoption par le Conseil d'Administration. Nous vous proposons donc d'adopter ledit plan 2018 approuvé par le Conseil d'Administration du 17 mai 2018.

### **9.18. Renouvellement de mandats des Commissaires aux Comptes**

Les mandats de Commissaire aux Comptes Titulaire de la société ERNST & YOUNG et Autres et de Commissaire aux Comptes Suppléant de la société AUDITEX arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Il est proposé en conséquence de renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

- en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, le Cabinet ERNST & YOUNG et Autres,
- en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, la société AUDITEX.

## 9.19. Autorisations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale des actionnaires

### a) *Renouvellement de l'autorisation à donner à la Société d'acheter en bourse ses propres actions*

Il est proposé d'autoriser la Société à opérer en bourse sur ses propres actions, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de sa mise en œuvre, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action MEDICREA INTERNATIONAL par un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ;
- de procéder à la réduction du capital de la Société par voie d'annulation d'actions dans les limites légales ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange, ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

Il n'est pas envisagé d'autres utilisations de ce programme de rachat d'actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seraient réalisées conformément à la réglementation en vigueur et un document d'information serait diffusé, indiquant :

- le nombre maximum d'actions à acquérir : maximum de 10 % du capital social (incluant les actions déjà détenues) dont 5 % du capital social s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de croissance externe ;
- le prix unitaire maximum d'achat, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société, fixé à 25 euros (hors frais d'acquisition).

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme serait de 40.549.617,50 euros, financé soit sur ressources propres soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourraient s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique.

L'autorisation serait valable à compter de la date de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2018 pour une durée maximale de dix-huit mois.

Le Conseil d'Administration devrait, si cette résolution est adoptée, rendre compte chaque année de l'usage de cette autorisation.

Il est également demandé de bien vouloir autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, pour une durée de 18 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 mois précédant, les actions que la Société détient ou pourrait détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le Conseil d'Administration disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

***b) Proposition de délégations de compétence / autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social***

Afin notamment de :

- accélérer la transformation digitale de l'ensemble des sociétés du Groupe à travers le développement, l'intégration et la diffusion d'une nouvelle plateforme propriétaire UNID ;
- renforcer les équipes et les moyens d'analyse des données cliniques collectées par le UNID LAB pour affiner les capacités du modèle prédictif et la pertinence des algorithmes propriétaires de la Société définissant les implants les plus appropriés à chaque patient ;
- renforcer l'ancrage du Groupe aux USA, accentuer la présence de MEDICREA dans les principaux centres spécialisés de la chirurgie de la colonne vertébrale en développant les équipes commerciales et la fabrication locale de certains implants sur mesure ;
- poursuivre l'intégration de nouvelles technologies de fabrication (impression 3D) ;
- poursuivre la reprise en interne des opérations clés de production et financer l'acquisition de machines qui seraient nécessaires ;
- explorer toutes opportunités d'acquisition ou de partenariats tactiques ou stratégiques concernant des produits, des technologies ou des brevets ;
- accélérer le développement des filiales de distribution du Groupe.

Il est proposé de décider du principe d'augmentation de capital avec délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration afin de permettre à la Société de faire, si besoin était, appel ultérieurement au marché financier et ainsi de saisir toute opportunité de développement.

Ainsi, il est proposé :

1. de déléguer au Conseil d'Administration (13ème résolution), pour une durée de dix-huit (18) mois, le pouvoir de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission

d'actions ordinaires de la Société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées conformément à l'article L. 225-138 du Code de Commerce.

Le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées aux termes de cette délégation immédiatement et/ou à terme, ne pourrait être supérieur à huit cent mille (800.000) euros en nominal. Le montant des augmentations de capital ne s'imputerait pas sur le Plafond Global I visé à la 19ème résolution de l'Assemblée Générale du 17 mai 2018.

Le montant total des émissions de valeurs mobilières composées dont le titre primaire est un titre de créance, notamment obligataire, ne pourrait être supérieur à vingt-cinq millions (25.000.000) d'euros en nominal. Le montant des émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital ne s'imputerait pas sur le Plafond Global II visé à la 19ème résolution de l'Assemblée Générale du 17 mai 2018.

Pour permettre l'entrée de nouveaux partenaires financiers, le droit préférentiel de souscription des Actionnaires aux actions ou valeurs mobilières faisant l'objet de la présente opération serait supprimé et le droit de les souscrire serait réservé à une catégorie de personnes définie comme suit : Fonds et/ou sociétés d'investissements de dimension internationale (i.e. réalisant des opérations financières dans plusieurs pays) opérant de le domaine de la santé et/ou du dispositif médical et qui participeraient chacun à l'opération pour un montant au moins égal à cent mille (100.000) euros (conformément aux dispositions de l'article 211-2 3° du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers).

Le prix d'émission des actions serait au moins égal à la moyenne pondérée des cours des dix dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminué d'une décote maximale de 10 %.

2. de déléguer au Conseil d'Administration (14ème et 15ème résolutions), pour une durée de vingt-six mois, la compétence à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée à l'ensemble des salariés de la Société et des sociétés de son Groupe et de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de ces derniers.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail.

Le montant nominal total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées aux termes de cette délégation ne pourrait excéder quarante mille (40.000) euros. Le montant des augmentations de capital s'imputerait sur le Plafond Global I visé ci-dessous.

## **9.20. Rapports des Commissaires aux Comptes**

Les Commissaires aux Comptes ont établi les rapports suivants, tenus à la disposition des actionnaires, et dont il est donné lecture :

- rapport sur les comptes sociaux ;
- rapport sur les comptes consolidés ;
- rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- l'attestation sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées.

Les Commissaires aux Comptes ont également établi les rapports suivants, qui seront tenus à la disposition des actionnaires 15 jours avant l'Assemblée Générale du 3 juin 2019 :

- rapport spécial sur l'annulation des titres acquis dans le cadre du programme d'achat par la société de ses propres actions ;
- rapport sur l'émission des diverses valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- rapport sur l'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ;

Le Président invite, après lecture des rapports présentés par les Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet au vote de l'Assemblée Générale.

Fait à Rillieux-la-Pape, le 20 mars 2019.

**Annexe 1**

**Liste des filiales et participations**

Sociétés	Total des capitaux propres	Quote part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés à la société mère
			Brute	Nette					
<b>Filiales étrangères</b>									
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	(690 625)	100 %	2 465 018	-	731 963	-	168 442	(502 336)	-
MEDICREA USA	(4 597 363)	100 %	7 395 058	7 395 058	6 427 965	-	15 564 239	(4 899 645)	-
MEDICREA GMBH	(1 248 207)	100 %	100 000	-	1 254 719	-	-	(25 653)	-
MEDICREA POLAND	(683 149)	100 %	47 119	47 119	738 390	-	292 140	(485 284)	-
MEDICREA BELGIUM	1 487 432	51 %	120 076	120 076	-	-	5 064 349	1 278 596	-
MEDICREA AUSTRALIA	94 927	51 %	96 915	96 915	-	-	218 205	611	-

**Annexe 2**

**Tableau de résultat des cinq derniers exercices**

En euros	2018	2017	2016	2015	2014
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	2 595 176	2 413 266	1 605 307	1 438 030	1 357 025
Nombre d'actions émises	16 219 847	15 082 911	10 033 167	8 987 688	8 481 405
<b>Opérations et résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxe	19 750 159	15 933 004	14 071 050	15 693 735	14 335 814
Résultat courant avant impôt, amortissements et provisions	(2 364 347)	(4 996 660)	43 546	1 637 488	(127 773)
Impôt sur les bénéfices	887 701	897 375	970 054	1 080 418	451 516
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(6 243 692)	(10 681 569)	(10 805 933)	614 916	241 888
Résultat distribué	-	-	-	-	-
<b>Résultat par actions</b>					
Résultat après impôt, avant amortissements et provisions	(0,09)	(0,27)	(0,01)	0,18	0,04
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(0,38)	(0,71)	(1,08)	0,07	0,03
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen de l'exercice	130	107	65	51	40
Masse salariale de l'exercice	6 695 330	5 730 151	3 489 325	3 076 459	2 329 736
Charges sociales de l'exercice	2 807 518	2 403 316	1 441 946	1 247 209	970 525